FICHE PRATIQUE • COLLABORATEURS

Notes de frais : le bon réflexe

Facturation électronique : ce qui change pour vos dépenses professionnelles

LA RÈGLE

Pour toute dépense professionnelle, je demande une **facture électronique au nom de l'entreprise.**

Carte personnelle ou professionnelle : même réflexe.

ADRESSE DE FACTURATION ÉLECTRONIQUE
dédiée aux notes de frais

[ex. 123456789_NDF]

1 | Comment ça marche ? Mes réflexes, étape par étape

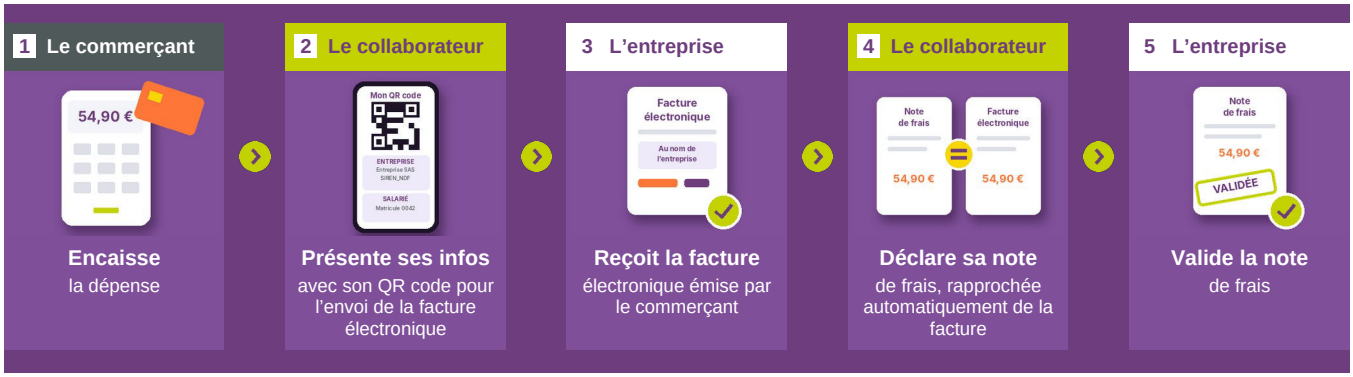

2 | Je transmets mes informations avec mon QR code



SELON VOTRE OUTIL DE NOTES DE FRAIS

Votre application de notes de frais peut vous proposer un **QR code personnel** (aussi enregistrable dans votre Wallet). Présentez-le en caisse : le commerçant récupère vos informations, **plus rien à dicter.**

Il contient :

- **Le nom de l'entreprise**
- **Son adresse de facturation électronique**
- **Votre matricule collaborateur**

⚠ **Pas de QR code dans votre outil ?** Donnez le nom de l'entreprise, son adresse de facturation électronique et votre matricule. Ce n'est **pas l'adresse postale ni une adresse email.**

3 | Vrai ou faux ?

IDÉE REÇUE	EN RÉALITÉ
✕ *« J'ai payé avec la carte professionnelle : l'entreprise est identifiée. »*	✓ La carte est un moyen de paiement. Elle n'identifie pas l'entreprise auprès du commerçant.
✕ *« Un reçu de carte bancaire suffit comme justificatif. »*	✓ Un reçu CB n'est pas une facture.
✕ *« Si je ne demande rien, le commerçant est en tort. »*	✓ Il est en règle : sans demande de votre part, il traite l'achat comme une vente à un particulier.

AU QUOTIDIEN

Situation par situation : quel justificatif ?

Légende : **FE** **Facture électronique** **INFORMATIONS FE** Nom de l'entreprise, adresse de facturation électronique, matricule (QR code ou à l'oral)

Situation	Mon réflexe	TICKET ACCEPTÉ *exception et tolérance*	FACTURE ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE	FACTURE CLASSIQUE
Restaurant jusqu'à 150 € HT (env. 180 € TTC)	**Ticket accepté** si la TVA y figure. Mieux : **demander** une FE quand c'est possible.	✓		
Restaurant au-delà de 150 € HT (env. 180 € TTC)	**Demander** une FE avant l'addition. **Dès sept. 2027, le ticket ne suffira plus.**		✓	
Hôtel	**Donner** les informations pour une FE à la réservation ou au check-in.		✓	
Taxi / VTC	VTC : **enregistrer** les informations FE dans le profil professionnel de l'appli. Taxi : **demander** une FE.		✓	
Train / Avion	**Enregistrer** les informations FE dans le compte professionnel avant de réserver.		✓	
Péage	Ticket unitaire : **conserver** le ticket (TVA visible). Badge de l'entreprise : rien à faire, la FE est envoyée automatiquement.	✓ ticket unitaire	✓ badge de l'entreprise	
Parking	**Conserver** le ticket de l'automate (TVA visible).	✓		
Carburant / Recharge	**Demander** une FE. Carte carburant ou appli de recharge : **enregistrer** les informations FE.		✓	
Achat ponctuel fournitures, petit matériel…	**Donner** les informations FE en caisse, ou passer par la borne en sortie de magasin.		✓	
Achat en ligne	**Enregistrer** les informations FE dans le compte professionnel. Vendeur étranger : télécharger la facture.		✓ vendeur en France	
Dépense à l'étranger entreprise étrangère	**Demander** une facture au nom de l'entreprise et la joindre à la note de frais.			✓ **À l'étranger** Valable pour toutes les situations : dès que l'entreprise est établie à l'étranger, je demande une facture au nom de l'entreprise.

Bon à savoir : un **QR code** sur le ticket ou une **borne** en sortie de magasin permet parfois de transmettre les informations FE après l'achat. Service pas encore généralisé.

+ | Ce que vous y gagnez

Un remboursement plus rapide

La facture est rattachée automatiquement à votre dépense.

Moins de justificatifs

Moins de tickets papier à conserver et à scanner.

Un plus pour l'entreprise

Une facture à son nom lui permet de récupérer la TVA.

Demander une facture électronique au nom de l'entreprise doit devenir un réflexe.

Une question ? Contactez **[Nom du référent / service RH — e-mail]**